

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 5

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rien, et que le caractère de notre combat à pied n'en souffrira pas. D'ailleurs, ce ne sera que dans certains cas spéciaux, tels ceux indiqués plus haut, que la baïonnette pourra nous rendre des services.

Lieut. R. GERBEX.
Adj. du 1^{er} Rég. drag.

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant particulier.)

L'opinion publique et l'organisation militaire. — Les pacifistes. — Les progressistes. — Création de l'*American Legion*. — Troupes de terre détachées aux colonies. — La défense de la Zone du Canal de Panama. — Le général Scott et les Peaux Rouges rebelles. — L'Empereur d'Allemagne, le général Wood et les uniformes à teinte neutre.

Il était naturel que la présente guerre donnât un regain d'activité aux discussions relatives à notre organisation militaire. On peut dire qu'actuellement les Etats-Unis, en cette matière, sont divisés en trois camps : les pacifistes, qui s'obstinent plus que jamais dans leur chimère ; les progressistes, qui se rendent à l'évidence et veulent une augmentation sérieuse du système défensif ; et, entre les deux, des hésitants, pour lesquels le *statu quo* suffirait, à condition de donner une « forte » préparation militaire à la jeunesse des écoles.

On aurait pu croire les pacifistes fortement interloqués par le coup brutal qu'ont porté à leurs théories les événements actuels. Il n'en est rien. Ils sont infiniment plus obstinés ou plus aveugles ici qu'en Europe, parce que plus éloignés des preuves matérielles de la banqueroute de l'antimilitarisme. Ils ont poussé l'ingénuité, au début des hostilités, jusqu'à envoyer une députation au président Wilson pour le prier d'agir auprès des grandes puissances afin d'obtenir un désarmement général. M. Wilson, si peu guerrier qu'il soit, n'a pas voulu se rendre grotesque et l'a déclaré en termes non équivoques à la dite députation. Si les pacifistes se bornaient à jouer un rôle tant soit peu ridicule, on pourrait les considérer comme une

quantité négligeable. Mais ils sont dangereux, parce que certains de leurs raisonnements sont spécieux et de nature à impressionner le public et le Congrès, quand ils sont mis en avant par des personnalités très en vue. Nos pacifistes ont malheureusement à leur tête M. Carnegie, le philanthrope milliardaire, le secrétaire d'Etat Bryan, et, ce qui est encore plus infortuné, le ministre de la Marine, M. Daniels. On ne saurait s'empêcher de faire un rapprochement entre les opinions de ce dernier et le fait que, depuis son arrivée au cabinet, nos forces navales ont singulièrement périclité : il a fallu un quasi-scandale pour faire sortir ce haut fonctionnaire de son apathie et notre flotte de la voie périlleuse où elle était entrée. M. Carnegie et ses amis proclament bien haut la faillite de la doctrine *Si vis pacem, para bellum*, et disent que les « grands armements » des puissances, loin d'être une garantie de paix, n'ont guère fait que rendre la guerre plus fréquente. On peut leur répondre : en admettant que toutes les nations réduisent leurs armements, cela ne mettrait pas obstacle à l'écllosion de questions irritantes, susceptibles d'entraîner la guerre. Les troupes des partis en présence seraient moins bien exercées et équipées, mais il leur faudrait néanmoins se battre. L'absence de préparation militaire n'a pas empêché les Etats-Unis de déclarer la guerre au Mexique en 1846, et de s'engager dans la guerre de Sécession, un des plus grands conflits des temps modernes. En dépit du manque évident d'organisation de l'armée, et de l'état pitoyable de la milice, en 1898, le Congrès n'a pas hésité à chercher querelle à l'Espagne : le seul résultat de la politique des « petits armements » fut d'occasionner aux troupes des pertes et des souffrances inutiles et de compromettre les opérations au point que le général Schafter, commandant le corps expéditionnaire de Cuba, songea très sérieusement à battre en retraite devant quelques centaines d'Espagnols. Comment eût-il pu en être autrement ? Enfin, les pacifistes — et là-dessus ils ont l'approbation du président Wilson lui-même — affirment qu'une augmentation d'effectifs en ce moment infirmerait la position des Etats-Unis lorsque ceux-ci feront des efforts pour amener les belligérants à conclure la paix. Cet argument, qui sent l'utopisme Bryan-Carnegie d'une lieue, a séduit beaucoup de membres du Congrès.

Les progressistes, dont les chefs sont le général Wood, ex-chef d'état-major général (actuellement commandant le Département de l'Est), *quelques congressmen*, dont M. Hobson, l'un des héros de la guerre hispano-américaine, et le ministre de la Guerre. M. Garrison, désirent naturellement l'amélioration de notre système défensif. Toutefois, ils ne sont pas tous d'accord sur les moyens d'arriver à

une augmentation d'efficacité. Les uns préconisent la création de nouveaux régiments réguliers ; d'autres veulent le doublement du nombre actuel des gardes nationales ; d'autres encore voient la solution du problème dans l'organisation d'un fort système de réserves. Très peu d'entre eux ont assez de courage pour avancer l'idée d'un service militaire obligatoire à court terme, basé plus ou moins sur les institutions de la Suisse ou des pays scandinaves. Il serait oiseux d'entrer ici dans les détails des diverses propositions émises sur ce point. Mais, pour se borner aux faits accomplis, il faut mentionner la création de l'*American Legion*. C'est là une institution, non officielle pour le moment, dont le but est d'organiser sur le papier une « première réserve » de 250 000 hommes environ. Toutefois, il faut s'entendre sur le sens de ce mot *réserve* ; ces hommes ne recevront en temps de paix aucune instruction ; ils se bornent à signer une promesse de servir en cas de guerre. Cette promesse est révocable au gré du réserviste jusqu'au moment où la mobilisation est déclarée. Les membres de la Légion sont divisés en trois classes : 1° Anciens soldats ; 2° Anciens marins militaires ; 3° Individus qui, en raison de leur profession ou pour d'autres causes, peuvent rendre des services en cas de guerre. Cette dernière catégorie a une vague analogie avec les Services complémentaires de l'armée Suisse ; on y admet les bouchers, boulangers, charretiers, cochers, électriciens, même les propriétaires de voitures et canots automobiles, avions, etc. La cotisation est de 1 fr. 25 par an et les légionnaires doivent donner de leurs nouvelles chaque trimestre au quartier général de la Légion. Il est plus que probable que, dès que cela sera possible, les réservistes seront répartis entre les divisions au fur et à mesure de la formation de ces dernières. Mais, pour l'instant, l'on se borne à recueillir les adhésions et affecter les hommes, *grosso modo*, à l'une des catégories sus mentionnées. Il n'y a pas d'examen médical, car on a tenu à n'imposer aucun dérangement en temps de paix aux postulants qui ont simplement à fournir les mesures nécessaires pour un uniforme de campagne.

La création de la Légion a naturellement soulevé les protestations des pacifistes et surtout de la « Ligue pour la limite des armements », laquelle a accusé le général Wood d'avoir fait de la propagande officielle en faveur d'une institution privée. Le ministre de la Guerre a dû intervenir ; il a adressé un léger blâme au général pour avoir mis son aide de camp à la disposition de la Légion en qualité de conseiller. Mais, de la lettre du ministre, il découle que le *War Department*, loin de dénier toute utilité à la

nouvelle institution, est disposé à lui donner une sanction officielle et à l'incorporer dans l'armée s'il est démontré que la Légion est réellement assise sur des bases solides.

Nous avons vu qu'il existe entre les pacifistes et les progressistes une classe de gens qui préconisent seulement, comme amélioration à notre système défensif, la préparation militaire de la jeunesse des écoles. Ce serait mieux que rien, évidemment. Toutefois, une telle préparation, si elle n'est pas suivie d'une période de service actif, n'a qu'une valeur très relative. En Suisse, l'instruction donnée dans les écoles primaires, les corps de cadets et les sections militaires préparatoires n'a pas d'autre but que de dégrossir les jeunes gens et par suite faciliter le travail à l'école de recrues. C'est ce que semblent perdre de vue, ici, ceux qui veulent faire faire l'exercice aux écoliers et aux étudiants. Tout le parti que l'on pourrait tirer de cette préparation, aux États-Unis, *dans les conditions actuelles*, serait de provoquer, peut-être, plus d'engagements dans la milice.

Quoi qu'il en soit, nous sommes, et pour longtemps, sans doute, dans une situation d'autant plus regrettable que l'ouverture du Canal de Panama a compliqué, plus qu'on ne le croirait à première vue, le problème de la défense nationale. Les Philippines étaient généralement regardées comme la « possession » américaine qui distrait le plus de troupes régulières de la défense métropolitaine. Ceci est aujourd'hui une erreur. En effet, l'archipel philippin, avec une superficie égale à celle de l'Italie plus le Monténégro, ne demande, d'après les prévisions très larges de l'état-major, que 4 régiments d'infanterie, 2 de cavalerie, 1 d'artillerie de montagne (à 2 groupes de 3 batteries) et 24 compagnies d'artillerie à pied. La protection de la zone du canal, qui n'a que 15 km. de large sur 75 de long, est bien autrement exigeante. Sur la zone proprement dite, il faudrait 3 régiments d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie, 1 groupe d'artillerie de campagne et 18 compagnies d'artillerie à pied. Mais ce n'est pas tout, malheureusement, car Hawaï est la clé du canal, et par conséquent nécessite une forte garnison. Il est impossible d'empêcher le débarquement de forces ennemies sur les quelque 150 km. de côtes que ne peuvent battre les batteries, cependant puissantes, de Pear Harbor ; on doit donc compter sur des troupes mobiles pour arrêter l'envahisseur. D'un autre côté, cette garnison aurait à se suffire à elle-même, puisque les communications par mer avec la mère patrie seraient aléatoires en cas de guerre. Il faut, alors, porter le nombre de ces troupes à 6 régiments d'infanterie, 1 de cavalerie, 1 d'artillerie de campagne, sans compter les compagnies d'artillerie à pied. Au total, le canal, pour être suffisamment protégé, devra

immobiliser, rien qu'en infanterie et artillerie de campagne, neuf régiments de ligne, et douze batteries montées.

Après bien des années de paix avec les Peaux Rouges, nous avons failli avoir à envoyer une expédition contre les Indiens de l'Utah. Comme presque toujours, une cause futile — quelque affaire de sorcellerie sans doute — résulte en assassinats dans l'intérieur d'une tribu. Les autorités judiciaires, maladroites, enveniment l'affaire ; peu à peu toute une région entre en effervescence. Le procédé habituel était d'expédier sur les lieux de la cavalerie, qui rétablissait l'ordre à coups de carabines, frappant souvent les innocents avec les coupables et augmentant la haine des indigènes contre les Faces Pâles. Les « grands chefs » de Washington ne se donnaient pas la peine de chercher des biais pour éviter une effusion de sang. Aujourd'hui le nouveau chef d'état-major général, le général Hughes Scott, qui est un juste, ne dédaigne pas de quitter son bureau au Ministère pour se rendre auprès des Indiens révoltés, sans autre escorte qu'un aide de camp et un soldat-ordonnance, et d'employer son influence, considérable auprès des Peaux Rouges, pour amener ceux-ci à se soumettre à la justice. Il a conjuré ainsi, il y a un an, un soulèvement des Navajos d'Arizona ; ces jours derniers il a réussi à ramener avec lui les chefs Utes incriminés de meurtre. Aucun autre homme n'a sur les Indiens l'ascendant du général Scott, qui, non seulement converse avec eux dans leurs diverses langues, mais a su mériter d'eux le surnom de « L'homme-Blanc-Qui-Ne-Ment-Pas ». Il suffit qu'il assure les coupables qu'on les jugera avec équité, pour que ceux-ci consentent à le suivre, même s'ils savent que la peine de mort puisse être prononcée contre eux.

Tout de même, le surnom de notre chef d'état-major général n'est pas flatteur pour les autres Faces Pâles des Etats-Unis !

Pour terminer : une anecdote qui a une sorte d'actualité. Il paraîtrait que l'adoption par l'armée allemande de son uniforme de campagne actuel, en teinte neutre, est due principalement à l'exemple des Etats-Unis. C'est du moins ce que nous a dit, l'été passé, au camp d'artillerie de Tobyhanna, le général Wood. Ce dernier, il y a quelques années, était chef de l'importante mission militaire envoyée pour suivre les manœuvres allemandes. En raison de la présence de l'Empereur, les officiers américains restèrent d'abord revêtus de leur uniforme de première tenue : culotte bleu clair à bande de la couleur de l'arme ; tunique et casquette plate bleu très foncé. Le temps devenant de plus en plus mauvais, la mission, qui avait à courir de tous côtés dans la boue et sous la pluie, se décida un matin à prendre la tenue de campagne de la teinte que l'on sait.

L'apparition du groupe d'officiers dans cet uniforme extrêmement pratique, et fort peu visible à distance, causa une véritable sensation. Les officiers allemands, sans exception comme sans hésitation, se déclarèrent convertis à l'innovation. On en parla à l'Empereur ; mais celui-ci, malgré une minutieuse inspection des uniformes, se prononça nettement contre ceux-ci. Il dit au général Wood que l'adoption d'une tenue de modèle et de couleur uniques ne pouvait que diminuer l'esprit de corps, l'influence des traditions régimentaires ; il cita même l'exemple de ce corps de la garde encore affublé de coiffures bizarres datant de l'époque du Grand Frédéric, et qui est fier des trous de balles recueillis par ces vénérables couvre-chefs au cours des guerres du XVIII^e siècle. Néanmoins le souverain était clairement seul de son avis. Pendant le reste des manœuvres le nombre des partisans des uniformes neutres ne fit qu'augmenter. Bien des timorés triomphèrent suffisamment de leur soumission aux idées impériales pour exprimer leur avis : il en résulta un courant général d'opinion et une campagne de presse auxquels le souverain finit par donner satisfaction.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(*D'un correspondant occasionnel.*)

Encore la grande question de l'offensive et de la défensive tactiques. — Les leçons de l'histoire. — Un raisonnement scientifique. — Les conséquences de la doctrine de l'état-major. — L'utilisation du terrain est devenue plus facile pour la défense. — Avantage qui en résulte pour la Suisse. — Le pour et le contre. — Défensive généralisée et défensive localisée. — L'offensive et la défensive stratégiques. — Une des leçons de la guerre actuelle. — Comment les opérations devraient être dirigées. — Un peu de décentralisation, s. v. p.

Un colonel fédéral, dont je crois qu'on chercherait vainement le nom dans l'Annuaire de l'armée suisse, le colonel Hubert, de Payerne, vient d'adresser au Président de la Confédération suisse un rapport que celui-ci n'a jamais reçu, si mes renseignements sont exacts, et qu'il vient de publier à Paris, chez Fischbacher, sous ce titre : *La guerre actuelle*. Un sous-titre nous apprend qu'il s'agit d'indiquer les données stratégiques et tactiques qui résultent des huit premiers mois de la campagne.

Cette recherche a été faite avec toute l'objectivité et l'impartialité désirables, dans un esprit de neutralité qui rend particulièrement intéressantes les conclusions auxquelles aboutit le rapport.

Rappelant les enseignements qu'on a cru devoir tirer de la campagne de Mandchourie, l'auteur rappelle l'émotion qu'elle a provoquée. La résistance des Boers avait fait considérer la défensive comme supérieure à l'offensive. La victoire des Japonais fit pencher les idées dans le sens contraire.

« Les polémiques alors instituées sur toutes les parties de l'art nous valurent de magnifiques travaux : les Foch, les Bernhardt et autres éminents écrivains prirent la peine de fouiller dans le passé et le présent. Qu'en résulta-t-il ? La doctrine de l'offensive, un instant ébranlée, fut proclamée de nouveau comme règle suprême... Et les réglemens pour le combat, français et allemand, devinrent, sur ce point capital, plus affirmatifs qu'ils n'avaient jamais été. »

En somme, la « Doctrine » — par un grand *D*, s'il vous plaît ! — « persistait à proscrire la défensive pure, comme ne pouvant jamais mener à rien. »

Les amoureux ne voient que des charmes à l'« objet aimé ». La passion va jusqu'à transformer, à leurs yeux, chacun de ses défauts en autant de qualités. Pareillement, la foi aveugle dans la Doctrine a amené un savant, un polytechnicien, comme le général Foch, à produire les raisonnements du genre de celui que je trouve aux pages 30 et 31 de ses *Principes de la guerre* (3^{me} édition, 1911).

Je transcris textuellement :

« Le perfectionnement des armes à feu est un surcroît de force à l'offensive, à l'attaque intelligemment conduite ; l'histoire le montre, le raisonnement l'explique.

» Car, si la tactique rationnelle de l'offensive a toujours consisté pour finir à présenter sur un point plus de fusils et plus de canons que l'adversaire, il est incontestable qu'elle présente aujourd'hui de meilleurs fusils et de meilleurs canons ; et alors ses avantages augmentent. Si vous en voulez une démonstration mathématique, elle est très facile :

| | |
|--|----------------------|
| Ce sont deux bataillons que vous lancez contre | 1 |
| Ce sont deux mille hommes que vous lancez contre | 1000 |
| Avec un fusil tirant 1 coup à la minute, 1000 défenseurs donnent | 1000 balles |
| Avec le même fusil, 2000 assaillants donnent | 2000 » |
| | <u>1000 balles</u> |
| Bénéfice au profit de l'attaque | |
| Avec un fusil tirant 10 coups à la minute, 1000 défenseurs donnent | 10,000 balles |
| Avec le même fusil, 2000 assaillants donnent | 20,000 » |
| | <u>10,000 balles</u> |
| Bénéfice | <u>10,000 balles</u> |

Comme on le voit, la supériorité matérielle du feu croît rapidement, au profit de l'attaque, avec le perfectionnement des armes. Combien croissent encore plus rapidement l'ascendant, la supériorité morale sur le défenseur, de l'écraseur sur l'écrasé. »

J'ai cru devoir rétablir intégralement, avec son appareil scientifique, cette argumentation que le colonel de Payerne a eu le tort

de tronquer, en supprimant le postulat de la supériorité du nombre au profit de l'attaque, ce qui lui a permis de réfuter le raisonnement par l'absurde, en renversant la situation, c'est-à-dire en attribuant à la défense la prépondérance numérique.

En même temps, il a corrigé en quelque sorte sa partialité en supprimant l'image tendancieuse qui représente l'un des partis comme écraseur et l'autre comme écrasé, ce qui est résoudre la question par hypothèse, comme disent les géomètres. Car, si on vous demande lequel vous préférez, d'écraser ou d'être écrasé, la réponse s'impose. Seulement, ce qu'il faudrait établir d'abord, c'est que l'agresseur est condamné au rôle de rouleau compresseur et que le défenseur n'est que de la matière à comprimer. Or, c'est là précisément ce qu'il s'agit de démontrer : C. Q. F. D.

Le résultat de cette simili-mathématique et de cette dialectique, le colonel de Payerne — et en cela il a raison — prétend qu'il a été désastreux. « *La théorie absolue de l'offensive tactique dans tous les cas et à tout prix, dit-il, a coûté aux armées françaises, comme aux allemandes, la fleur de leur jeunesse de première ligne, tant en officiers qu'en soldats.* »

A ce propos, il convient de faire remarquer que ces pertes sont plus préjudiciables à nos adversaires qu'à nous, car ils sont peu sûrs de leurs troupes de seconde ligne, tandis que nous savons pouvoir compter sur les nôtres. Nous pouvons donc nous fier à l'ardeur de celles-ci, alors qu'ils imposent aux leurs la cohésion du coude-à-coude, en les maintenant en formations serrées. Or, ils augmentent beaucoup, ainsi, la vulnérabilité. Leurs colonnes forment de superbes objectifs sur lesquels de bons tireurs, bien abrités, peuvent s'en donner à cœur joie. Ils n'y manquent pas.

La défensive profite encore d'un avantage que votre soi-disant compatriote met fort bien en relief. C'est qu'elle peut se contenter de formes topographiques qui, par le passé, étaient inutilisables. Et, en effet, lorsque le fantassin ne pouvait tirer que deux ou trois coups par minute la troupe sur la défensive, se trouvait hors d'état d'arrêter, par son feu, une colonne d'attaque, pour peu que le champ de tir dont elle disposait fût de faibles dimensions ou présentât des abris derrière lesquels l'attaque pût se dissimuler. De tels espaces sont relativement rares. Aussi, pour utiliser certaines positions fallait-il les dénuder préalablement, les aménager et en dégager avec soin les avancées.

Aujourd'hui qu'on peut tirer dix fois plus vite, un glacié de cent mètres suffira au défenseur là où, jadis, il en fallait un de mille. Le terrain se prête donc mieux que par le passé à l'instal-

lation d'une ligne de défense, de moindres déboisements sont nécessaires pour qu'on puisse le balayer de projectiles. Et il y a plus.

Il n'est pas impossible, lorsqu'on a du temps devant soi, de se couvrir en fortifications de campagne sur un front de cent lieues, aussi promptement que lord Wellington fit jadis pour des lignes de dix lieues d'étendue. Et ceci commence à jeter une lueur sur les allures singulières que la guerre actuelle a prises depuis l'automne. Il s'agit, pour les états-majors, de comprendre ces nouvelles conditions de la guerre et de les tourner à profit. La Suisse, observons-le en passant, est désormais inattaquable, par des forces même quatre fois supérieures à celles qu'elle peut mettre en campagne.

J'ai tenu à mettre ces considérations sous vos yeux. Je les crois justes, et, si elles le sont, elles ne peuvent manquer de vous paraître réconfortantes. Elles ne doivent pas, bien entendu, inspirer à votre nation une quiétude trompeuse. Le pire danger est de s'endormir sur le mol oreiller d'une confiance béate; mais il est agréable d'apprendre que, avec un égal effort, on peut espérer obtenir un résultat plus grand. Et cette considération intéresse tout particulièrement une nation que sa neutralité oblige à rester dans une attitude passive.

La défensive a une telle force, à l'heure actuelle, qu'on voit des saillants, c'est-à-dire des positions enveloppées de canons et de mitrailleuses ennemis, et que ces engins, pourtant terribles, n'arrivent pas à réduire à merci : c'est la « verrue » de Dixmude; c'est la « bosse » d'Arras; c'est la « hernie » de Saint-Mihiel. Au grand ébahissement, non pas des seuls profanes, mais de beaucoup de professionnels, on voit que Reims, ville ouverte, que Soissons, bicoque sans valeur, restent imprenables en dépit du bombardement incessant auquel les Allemands les soumettent. Et, de même, La Bassée, Roye, Noyon, Thiepval, et d'autres localités qui n'ont par elles-mêmes aucune force, résistent à nos efforts énergiques en vue de les réoccuper.

La discussion que le colonel de Payerne a cru devoir soulever me fait songer à une controverse qui vient de se produire au sujet du livre récent du général Percin (*Le Combat*), livre dont le chapitre V est intitulé : *Offensive ou Défensive*. Vous lisez bien : *ou* et non pas *et*. C'est un dilemme que pose l'auteur, et il oscille d'une solution à l'autre, sans se prononcer, semble-t-il, bien nettement. Il expose le pour et le contre, avec assez d'impartialité pour qu'on ne puisse dire de quel côté il penche. Il semble qu'il veuille se faire l'avocat du mode de combat sur lequel il déverse

les qualifications les plus injurieuses, se donnant l'air de le combattre pour le mieux soutenir.

Jugez plutôt.

Le chapitre en question commence ainsi :

Le but du combat étant de chasser l'ennemi des positions qu'il occupe, l'offensive seule peut procurer des résultats décisifs.

Cette vérité est tellement évidente qu'on s'étonne qu'elle ait pu être discutée. Dire qu'on est partisan de l'offensive, c'est énoncer, en quelque sorte, une vérité de La Palisse. L'offensive est la raison même du combat.

Cependant, un peu avant 1870, une doctrine funeste se répandit dans l'armée française.

Les événements actuels semblent démontrer la justesse de cette affirmation : à l'Occident comme à l'Orient, les Allemands ont surpris avec des forces écrasantes l'adversaire mal préparé, ont inondé son territoire de leurs troupes et, s'arrêtant alors, l'ont défié de reprendre les régions qu'ils ont envahies.

Travaillant, à leur point de vue, *in animâ vili*, ils sacrifient à l'organisation de leurs positions défensives toute la valeur, toute la beauté des contrées occupées, ainsi que l'intérêt et la vie même des habitants, dont ils ont occupé, absorbé, emporté tout le patrimoine. En un mot, après avoir raflé les premiers enjeux, ils « jouent sur le velours », et le fait indéniable qu'ils sont conquérants et n'ont qu'à garder leur proie leur donne, non seulement tous les avantages matériels ci-dessus énumérés, mais une prépondérance d'opinion qui leur a valu, jusqu'à présent, la neutralité des uns, l'appui secret des autres et l'alliance formelle de l'imbécile Turquie.

En définitive, nos adversaires n'ont eu qu'un tort, à leur point de vue, c'est de prolonger leur offensive stratégique par de l'offensive tactique, au lieu de s'établir tactiquement sur la défensive.

Ceci posé, le colonel de Payerne se demande quelles mesures il convient de prendre pour arriver au succès. Et s'inspirant, à ce qu'il donne à entendre, des leçons du regretté Rustow, il demande que la centralisation du commandement cesse. Bonne pour une guerre d'opérations, la concentration de tous les pouvoirs dans la même main n'est peut-être pas à désirer pour une guerre d'immobilité. On en est venu au point que, lorsqu'une action est décidée, le jour et l'heure en sont fixés *ne varietur* par le généralissime (ou son adjoint) qui est loin et n'est renseigné ni sur les circonstances locales, ni sur les conditions atmosphériques du moment. Il y a plus. Les généraux et leurs subordonnés sont parfois invités à soumettre à l'autorité centrale la série des ordres d'exécution qu'ils ont l'intention de donner. Des professeurs de l'Ecole de guerre ont corrigé ces sortes de compositions en « thèmes tactiques », et l'affaire a été engagée en tenant compte de leurs corrections !

Que voilà des habitudes qui rappellent la fameuse répétition que Dragomiroff fit faire du passage du Danube, avant la représentation !

Quoi qu'il en soit, la conclusion du colonel de Payerne est qu'il faut donner « un peu plus d'air, de liberté, à chacun des chefs particuliers. »

Dégagez leurs secteurs d'opération, allégez leurs services d'arrière, et pour cela débarrassez leurs masses actives de tous ces rationnaires qui ne sont pas des vrais soldats, j'entends des soldats capables de marcher trois jours, au besoin dix lieues chaque, en se contentant des vivres du sac, et de tirer juste tout en observant la discipline du feu. Bornez l'action du commandement général à celle qu'en France exerçait jadis Carnot, ou même à l'envoi vers la périphérie de tous les renseignements qui viennent affluer au centre, en y joignant quelques instructions très générales, très élastiques, dont chaque commandant de 80 à 100 000 hommes fera son profit pour le bien commun. Et ainsi vous aurez rétabli la faculté pour le chef individuel de toute armée proprement dite de *profiter des occasions d'agir*, toujours si fugitives à la guerre. Vous aurez, en même temps, restauré l'esprit d'émulation et ouvert les voies par lesquelles le noble art militaire sortira du dédale ou, si l'on veut, de l'impasse où nous le voyons à présent engagé.

L'idée semble n'être pas mauvaise. Mais jusqu'à quel point la mesure préconisée serait-elle efficace ? Et serait-elle suffisante ? La place me manque pour entreprendre ici l'examen de ces questions.

Cette *doctrine funeste*, c'est que, « avec les armes nouvelles, l'avantage appartient à la défense ».

On ne peut nier que l'assaillant, marchant à découvert, et dans l'impossibilité de tirer, risque plus d'être atteint que le défenseur, bien abrité et en mesure de faire feu sans interruption.

Donc, les pertes de la défense doivent être moindres, en principe, que celles de l'attaque.

La défensive présente d'autres avantages encore. Le défenseur connaît, mieux que l'assaillant, le terrain sur lequel il opère. Il a généralement pu le choisir lui-même ; il en a étudié les abords ; il a repéré les distances des obstacles qui arrêteront l'assaillant et sur lesquels il l'accueillera par des feux de front, de flanc et peut-être de revers.

Il n'en a pas fallu davantage pour faire proclamer la supériorité de la défensive sur l'offensive, doctrine funeste, dont nous n'avons pas tardé à ressentir les cruelles conséquences.

L'histoire militaire prouve, en effet, qu'on a obtenu la victoire en attaquant.

— Pourquoi alors s'occuper de la défensive ?

— Parce qu'il y a des cas déterminés où il est avantageux de recourir à cette forme de combat. Il y a des situations, beaucoup de situations, où son emploi est légitime.

Ce qui est honteux, c'est de prendre la défensive avec l'arrière-pensée de s'y tenir, quoi qu'il arrive. Ce qui est plus honteux encore, c'est de la prendre quand on est en mesure d'attaquer.

La défensive est donc une forme de combat que, le plus souvent, dans une action dont l'intention est nettement offensive, on sera fatalement obligé d'employer. Ce ne sera pas la défensive *généralisée*, admissible seulement dans le cas d'infériorité notoire des forces matérielles et morales ; ce sera la défensive *localisée* sur certains points, permettant d'économiser les forces pour attaquer plus vigoureusement sur d'autres points. Ce ne sera pas la défensive voulue et préméditée ; ce sera la défensive imposée par les circonstances aux fractions de troupes qui ne sont pas en mesure d'attaquer.

La défensive n'est pas une forme inférieure de combat, réservée aux troupes de qualité médiocre et de chefs de caractère faible. La défensive exige, au contraire, des chefs énergiques et des troupes exercées. L'enthousiasme permettra à des soldats improvisés d'enlever une position mal défendue ; il ne leur permettra pas de résister à un ennemi de beaucoup supérieur en nombre.

En résumé, le général Percin rejette, en principe, la défensive généralisée, pour n'admettre que la défensive localisée. Malheureusement, c'est à la défensive généralisée qu'on est venu. Et on y est venu malgré soi, par la force des choses. Le fait seul que les deux partis voulaient avancer les a contraints à s'arrêter : les deux impulsions contraires se sont neutralisées, et la stagnation générale s'en est suivie.

Il ne s'agit, dans tout cela, que de procédés tactiques. Car, si nous passons à la stratégie, nous allons être conduits à des conclusions toutes différentes. Le général de Bernhardi, qui incline à se déclarer partisan de la défensive tactique, n'hésite pas à proclamer solennellement que, « au point de vue stratégique, le principe de la supériorité de l'offensive domine l'art de la guerre ».

CHRONIQUE PORTUGAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'agitation générale des Etats. — La presse et le *péril espagnol*. — La patrie portugaise. — Une note espagnole tranquillisante. — Le *modus vivendi* vraiment utile aux deux nations péninsulaires.

Les questions internationales sont à l'ordre du jour. Notre globe, au point de vue des relations sociales, parcourt en ce moment une des étapes les plus délicates de sa course sidérale. Croirait-on que sur notre terre on se bat à la recherche d'un idéal stable et rationnel d'équilibre social, pour une légitime aspiration des peuples au Bonheur et au Bien ! Quelle grande et irréalisable chimère !

Les nations qui sont aux prises, surtout celles qui ont provoqué la guerre, aspirent, par le fer et par le feu, à dominer, à imposer leurs lois, à soumettre brutalement l'ennemi à leur régime. Des autres nations qui ne se sont pas encore mêlées au conflit, il y a le groupe de celles qui sont aux aguets et se préparent à intervenir au moment propice, et le groupe — très réduit — de celles qui désirent, malgré tout, garder une perpétuelle neutralité et qui attendent les événements avec espoir et confiance.

L'agitation est générale et la nation la plus pacifique ne sait pas si d'un moment à l'autre, elle aussi, n'aura pas à intervenir dans le conflit international. Par le temps qui court, le repos même est agité.

Rien d'étonnant donc à ce qu'une telle agitation, encore qu'elle ne réussisse pas à affecter les gouvernements des Etats neutres, ne gagne certains esprits particulièrement nerveux qui prétendent influencer l'opinion publique capable aussi de provoquer, entre les peuples, des méfiances et des malentendus inopportuns.

Il est aisé de comprendre que dans une atmosphère aussi propice que celle dans laquelle nous vivons actuellement, une nouvelle sensationnelle se répande, *urbi et orbi*, souvent avec exagération et sans qu'on se rende un compte exact de ses conséquences.

Tel a été le cas d'une hypothèse soulevée, il y a peu de jours, par la presse espagnole au sujet de nos relations avec l'Espagne ; elle ravivait une fois de plus le vieux thème classique de l'absorption du Portugal par l'armée espagnole.

Jadis, la presse réactionnaire espagnole seule aimait à blesser notre amour-propre et ressusciter les aventures fantaisistes du duc d'Alba. Aujourd'hui, par contre, plusieurs périodiques de couleur politique variée discutent largement des possibilités d'une intervention espagnole armée au Portugal. Cette discussion a coïncidé, paraît-il, avec la convocation d'un contingent espagnol de 30 000 hommes — sans aucun rapport avec l'attitude neutre de l'Espagne — et le rappel sur le continent d'une importante partie de l'armée d'opérations du Maroc ; en outre, le tout grossit des rumeurs les plus tendancieuses de complications internationales.

Une mauvaise nouvelle se divulgue rapidement et le télégraphe, peu scrupuleux, a répandu par tout le monde, comme vérité internationale, les considérations inopportunes d'une bande de journalistes belliqueux.

L'Histoire, la grande maîtresse de la vie, a démontré la grave erreur que l'Espagne a commise en 1580 en s'annexant le Portugal et en exerçant sur les Portugais une domination violente et arbi-

traire. Pendant 60 années de captivité, l'Espagne n'a pas réussi à convertir le Portugal en une province espagnole ; elle ne pouvait annihiler son esprit d'indépendance et son aspiration à la liberté.

La catastrophe d'Alcaçar-Quivir, où se sont perdues les meilleures énergies de la nation, a rendu aisée l'usurpation du Portugal par Philippe II d'Espagne. Mais l'âme du peuple s'est retrempee dans le malheur et, après soixante années, une explosion de patriotisme nous affranchissait du joug de Castela et renouait le fil interrompu de notre vie d'indépendance, longue vie de quatre siècles de luttes, de travaux et d'héroïsme.

Nous ne constituons pas une nationalité artificielle ; il n'y a pas, en Europe, d'autres peuples où l'idée de patrie ne soit plus développée. Notre race, notre géographie, histoire, religion, jurisprudence, tout cela traduit une *unité morale* caractéristique chez les nations constituées par évolution spontanée. Cette unité que nous possédons nous distingue bien des autres peuples, et c'est pour cela que nous ne pouvons être confondus ni même assimilés. Le patriotisme portugais est le sentiment le plus enraciné dans notre âme collective et, bien qu'il soit d'un naturel un peu fruste et d'expression rudimentaire, il est indestructible et vivace.

La noble nation espagnole ne méconnaît pas nos sentiments et, ce ne sont pas les polémiques fantaisistes d'une demi-douzaine de journalistes qui altéreront les cordiales relations des deux peuples. Nous avons confiance et ne craignons pas pour le moment le fantôme perturbateur du *péril espagnol*.

Néanmoins, l'insistance presque unanime de la presse espagnole à l'égard d'un échange de notes diplomatiques entre les deux pays péninsulaires a alarmé quelque peu l'opinion nationale et obligé notre ministre des affaires étrangères à faire des déclarations formelles et catégoriques qui ont dissipé tous les doutes et rétabli la tranquillité dans l'esprit du public.

D'un autre côté, en Espagne, des amis loyaux et certaine presse qui nous est favorable ont pris immédiatement notre défense.

Enfin, le marquis de Lema, ministre des affaires étrangères d'Espagne, a clôturé la discussion, dans une note officieuse rendue publique, dont il convient de transcrire les passages suivants :

« Les événements dont le Portugal est le théâtre et les questions qui affectent ce pays ne sauraient laisser l'Espagne indifférente, et nous souhaitons qu'en fin de compte tout se termine favorablement aux intérêts portugais. L'Espagne elle-même trouve des intérêts dans la paix et la prospérité du Portugal et le gouvernement espagnol doit s'efforcer avant tout de détruire les légendes ridicules qui

attribuent à l'Espagne des intentions hostiles ou des désirs ambitieux à l'égard du pays voisin. Ce qui doit exister entre les deux pays, c'est une parfaite entente et une grande et loyale intimité dans les relations : une véritable union économique et politique qui ne porte atteinte ni à l'indépendance, ni à la souveraineté de l'un ou de l'autre Etat. Et il faut tout entreprendre pour arriver à ce but. Les journaux portugais et espagnols feraient mieux de ne plus s'occuper de légendes fantaisistes et de périls qui n'existent pas. »

Indépendamment des termes catégoriques et expressifs de la présente note, depuis la fatale expérience de 1580, l'Espagne n'a en effet jamais songé à nous absorber. L'« Union ibérique » n'est qu'un rêve ambitieux et chimérique de quelques politiciens d'esprit léger, ignorant la plupart des enseignements de l'histoire et dépourvus de culture philosophique, rêve qui méconnaît les antagonismes irréductibles des deux peuples péninsulaires dont le seul désir est de conserver toujours entre eux les meilleures relations conformes à leurs intérêts.

L'« Union ibérique » ne correspond pas actuellement, en Espagne, à une aspiration nationale ; elle n'est qu'un dérivatif propre à détourner momentanément l'opinion publique du sombre tableau des affaires intérieures espagnoles, mais qui ne saurait toutefois l'entraîner plus loin.

Que de fois la presse réactionnaire portugaise a proclamé, en gros caractères, que le régime républicain allait provoquer l'annexion immédiate du Portugal à l'Espagne ! Notre vie républicaine en est, en ce moment, à sa cinquième année d'existence et, comme par le passé, toutes les nations honorent et respectent notre liberté et notre souveraineté. La République portugaise n'incommode ni ne menace notre voisine, de même l'Espagne n'importune ni ne menace le Portugal.

Les deux nations péninsulaires doivent saisir chaque occasion pour se lier plus intimement grâce à de mutuelles relations ; ceux-là auront mérité des deux patries qui se seront efforcés, sans relâche, à rapprocher toujours davantage deux peuples voisins qui, depuis des siècles, poursuivent la même route historique.